





Abidjan, 18 3 OCT. 2016

N° 2247/MSHP/DGS/DPML/DAR/KNHD

## ATTESTATION D'ENREGISTREMENT

(DECRET N°94-669 DU 21 DECEMBRE 1994)

Le visa d'enregistrement est accordé au produit pharmaceutique ci-après désigné pour une période renouvelable de 5 ans à compter de la date du visa :

## LABORATOIRES MEDILAB U.K/ T ET T PHARMACARE 41, CHALTON STREET NW1 1JD, LONDON ROYAUME UNI

Dénomination	Nº de visa	Date de visa	DCI	Conditions de délivrance	PFHT (FCFA)
CLAVUXIN 1000 mg/125 mg			Amoxicilline/		
poudre pour suspension en sachet	E-2015-994	13-01-2016	Acide	Liste I	3.000
buvable boite de 12 sachets			clavulanique		

## **AMPLIATIONS**

- Mini.-Cab.
- Ministère du Commerce
- IGSP
- DGS
- CNOP
- CNOM
- Syndicat National des Pharmaciens privés (pour diffusion)
- Syndicat National des Médecins privés (pour diffusion)
- SYNACASS-CI
- Grossistes-Répartiteurs (pour diffusion)
- MUGEF-CI
- DG des DOUANES

Le Directeur









Abidjan, le 3 0C7. 2016

N° 22 46 MSIP/DGS/DPML/DAR/KNHD

<u>Objet</u>: Notification des conclusions de la session du 13 Janvier 2016

## Monsieur le Pharmacien Responsable,

Suite aux travaux de la commission d'enregistrement des médicaments au titre de la deuxième session ordinaire de l'année 2015 et à votre correspondance citée en référence, enregistrée sous le N° 7755/DPM du 16 Juin 2016 relative à la fourniture des modèles ventes définitifs et suite aux résultats concluants de l'expertise analytique de votre produit pharmaceutique, selon les recommandations de la commission d'enregistrement des médicaments au titre de la deuxième session ordinaire de l'année 2014 (Cf. notification

N°1151/MSHP/DGS/DPML/DAR/KNHD du 24/05/16); J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Ministère chargé de la Santé accorde le visa à votre produit pharmaceutique ci-après désigné :

Dénomination	DCI	Conditions de délivrance	PFHT (FCFA)
CLAVUXIN 1000 mg/125 mg poudre pour suspension en sachet buvable boite de 12 sachets	Amoxicilline/ Acide clavulanique	Liste I	3.000

L'attestation d'enregistrement de votre produit est jointe en annexe.

L'arrêté interministériel délivré en pareil cas vous parviendra ultérieurement.

Veuillez agréer, Monsieur le Pharmacien Responsable, l'expression de ma considération distinguée.



Monsieur le Pharmacien Responsable Laboratoires MEDILAB U.K/T ET T PHARMACARE 41, CHALTON STREET NW1 1JD LONDON ROYAUME-UNI